

INSCRIPTIONS

RENTRÉE

2025 > 2026



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Jeudi 27 février 2025

**RENTRÉE 2025-2026 : INSCRIPTIONS SCOLAIRES,
RESTAURATION SCOLAIRE, GARDERIE ET ACCUEIL DE LOISIRS**

La Ville de Saumur vous informe des dates et démarches pour les inscriptions scolaires, restauration scolaire, garderie et accueil de loisirs pour la prochaine rentrée.

Inscriptions scolaires

Pour une entrée en maternelle ou pour tout enfant qui sera scolarisé, pour la première fois, dans une école publique de la Ville de Saumur, l'inscription est obligatoire et ouverte du **lundi 3 mars au lundi 2 juin 2025** auprès du Guichet Famille

Restauration scolaire et garderie

Pour les enfants qui sont déjà scolarisés dans une école publique de la Ville de Saumur le renouvellement d'inscription est obligatoire et ouverte du **lundi 5 mai au lundi 18 août 2025** auprès du Guichet Famille ou sur votre « espace famille ».

Accueil de loisirs pour les mercredis hors vacances scolaires

L'inscription ou le renouvellement d'inscription est obligatoire et ouverte du **lundi 5 mai au lundi 18 août 2025** auprès du Guichet Famille ou sur votre « espace famille ».

Pour toute première inscription, contactez le Guichet Famille au 02 41 83 31 00 / guichetfamille@saumur.fr ou prendre rendez-vous en ligne.

3 rue Corneille à Saumur

ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour une réinscription, les démarches peuvent s'effectuer en ligne via l'espace famille. Pour y accéder, www.ville-saumur.fr ou sur www.espace-citoyens.net/ville-saumur.fr sur votre compte personnel sur Espace Famille Saumur.

Pour créer un compte personnel sur l'Espace Famille Saumur, contactez le guichet famille. Retrouver l'ensemble des pièces à fournir sur Espace Famille Saumur.

Pour rappel

A Saumur, les élèves scolarisés dans les écoles publiques ont cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45. Les portes des écoles ouvrent 10 minutes avant le début des cours.

Un accueil périscolaire est organisé pour les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h30.

Pour les élémentaires, une permanence aux devoirs est également proposée tous les soirs de 16h45 à 17h30.

Contact presse Céline Marolleau
Ville de Saumur et Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
relationspubliques@saumur.fr



Mairie de Saumur

Hôtel de Ville -CS 54006
49408 Saumur cedex
Tél. : 02 41 83 30 00
www.ville-saumur.fr